



Travaux d'aménagement du Gland dans la traversée de Saint-Michel

Compte-rendu de la réunion de chantier 09 Septembre 2016

• Lieu :	Au pont de la rivière Gland, à 13h30
-----------------	--------------------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Oise amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du syndicat			✓
HUTIN Philippe	Vice-Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
COMPAIN Romain	Entreprise Mascitti	✓		
DUDIN José	Syndicat de l'Oise amont	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
DOUGADOS Aude	Communauté de communes des 3 rivières			✓
BEVIERRE Jean-Marie	Mairie de Saint-Michel – Adjoint à l'environnement	✓		
MEUNIER Jacques	Mairie de Saint-Michel – Adjoint aux travaux			✓
FRAYON Thierry	Entente Oise-Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Le programme de restauration dans la traversée de Saint-Michel a été confié, après appel d'offres,
à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de restauration dans la traversée de Saint-Michel comprenaient :
 - Une restauration de la ripisylve (réalisée en février 2016)
 - La restauration de la continuité sur deux ouvrages,
 - Le traitement d'une station de Renouée du Japon,
 - Le retrait des matériaux hétéroclites au niveau d'une ancienne passerelle.
- Ces trois derniers points ont été réalisés à partir du lundi 05 Septembre 2016. Un piquetage des zones de travaux a été réalisé ce même jour.

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

- **RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE – FORÊT DE SAINT-MICHEL**
- Un ancien pont militaire était présent en forêt de Saint-Michel au niveau de la route forestière des Faux.
- Seul les trois piles de pont et le seuil béton ont été conservés.
- Cet ouvrage est source de problèmes :
 - Blocage des flottants et formation d'embâcles au niveau des piles de pont,
 - Chute d'eau limitant la libre circulation des poissons,
 - Zone d'influence sur les écoulements
- Une convention de travaux a été signée entre l'ONF (gestionnaire du massif) et le SIABOA.
- Cet ouvrage n'ayant plus aucune utilité. Le syndicat a procédé à son arasement complet.
- Les maçonneries et bétons ont été évacués en dehors du site. Les pierres pouvant être utilisées ont été remises dans le lit de la rivière permettant ainsi de recréer des abris piscicoles et de diversifier les écoulements.



Photographies avant et après travaux

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE – BOULEVARD SAVART

- Un ancien seuil de répartition des eaux est présent en amont de la confluence entre le Gland et le Petit-Gland.
- Ce seuil ne présente qu'une ouverture très étroite utilisée pour la franchissabilité des canoës.

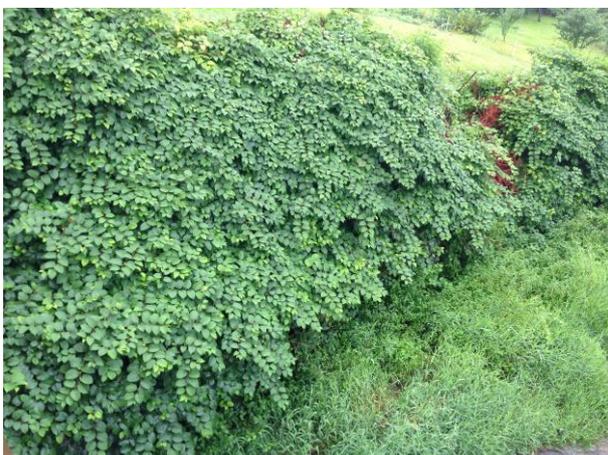


Photos de l'ouvrage avant et après travaux

- La rangée de pierres supérieure a été retirée sur la moitié de l'ouvrage permettant de baisser la hauteur d'eau.
- Les blocs ont été repris et replacés en écailles pour conserver la franchissabilité des canoës mais également pour éviter les remous en période de hautes eaux.

TRAITEMENT D'UN FOYER DE RENOUÉE DU JAPON

- La Renouée du Japon est présente sur quelques propriétés et fonds de jardins dans la traversée de Saint-Michel.
- Une intervention en parcelle communale a été réalisée.
- Elle vise à couper manuellement les pieds de Renouée et de les laisser sécher quelques jours avant de ne les exporter pour être incinérés.
- Après fauchage, la parcelle a été légèrement étrepée de façon à supprimer les racines à une profondeur d'environ 30-40cm. Un ratissage a permis de récolter les racines et de les exporter du site.
- Un entretien régulier de la Renouée (fauche) sera réalisé, à l'avenir, par les services de la ville.



Photos de la parcelle avant et après travaux

RETRAIT DES MATERIAUX HETEROCLITES

- La suppression d'une ancienne passerelle béton, il y a quelques années a engendré la présence de matériaux inertes dans le cours d'eau (parpaings, briques, béton, ...)
- Un retrait de ces matériaux a été réalisé dans le but de nettoyer le lit de la rivière.



Photos de la parcelle avant et après retrait des objets hétéroclites

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- L'entreprise procédera à l'évacuation des Renouées du Japon et au ratissage de la zone en début de semaine prochaine. Un ensemencement (mélange grainier rustique) sera réalisé sur cette zone et vérifié par le représentant du maître d'ouvrage avant réception officielle des travaux.
- Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,